

DÉPARTEMENT
LANDES

EPCI :

EPCI à fiscalité propre

ARRONDISSEMENT

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND DAX

Élection des vice-présidents

DAX

PROCÈS-VERBAL

Effectif légal
du conseil communautaire

57

DE L'ÉLECTION DES VICE-PRESIDENTS

Nombre de conseillers en exercice

57

L'an deux mille VINGT-TROIS, le DIX du mois de MAI à DIX-HUIT heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi des articles L5211-1 et L.5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax.

Étaient présents les conseillers communautaires suivants (indiquer les nom et prénom d'un conseiller par case) :

AUDOY Véronique	ABADIE Jean-Marie	DUTOYA Guylaine
DUBOIS Julien	DEDIEU Martine	RENDÉ Grégory
PECHAUDRAL-DOURTHE Sarah	DAGES Pascal	BENALIA BROUCH Amine
HENAUT Marylène	LAUSSU Guillaume	ERIDIA Martine
LABARCHEDE Martine	RELAUX Julien	PEYSALLE Florence
MORA Vincent	VERDIERE-BARGAOUI Axelle	LOUMÉ Yves
RABAUD-FAVEREAU Isabelle	CASTEL Philippe	LAVIGNE Pascal
POMAREZ Serge	DORVAL Gloria	IRIGOYEN Sophie
SOUBLIN Jean	SABOURAULT Bérengère	AUZEMERY Albert
LAFFITTE Philippe	FRAYSSE Chantal	DARRIGADE Hervé
JAY Caroline	CARRERE Christian	BAZUS Julien
PEDUCASSE Sylvie	LAVIELLE Jean	GAY Martine
BEYRIS Christine	HUMEAU André	FAVARD Catherine
RABA Catherine	LAFOURCADE Laurent	BERTHOUX Christian
BEDAT Henri	BEZIAT-RICARD Sylvie	VILATON Pascal
BERGERAS Alain	LAPORTE Corinne	DELMON Philippe
LANGOUANERE Bernard	CHAHINE Hikmat	DUBOURDIEU Alain
BOURDILLAS Thierry		

Absents ¹ : LOUBERE-BERTHELON Marie-Constance a donné pouvoir à DUBOIS Julien, ARRAS Alexis a donné pouvoir à RELAX Julien, STETIN Pierre a donné pouvoir à VERDIERE-BARGAOUI Axelle, LE BAIL Gérard a donné pouvoir à SABOURAULT Bérengère, GODOT Alain a donné pouvoir à BAZUS Julien

1. Élection des vice-présidents

Sous la présidence de M. DUBOIS Julien élu président (ou son remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT), le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en vertu de l'article L.5211-10 du CGCT, le nombre des vice-présidents est librement déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse être supérieur à 20%, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni excéder quinze vice-présidents.

Si en application de cette dernière règle le nombre de vice-présidents est fixé à moins de quatre, ce nombre peut toutefois être porté à quatre.

Il est rappelé que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à 20% de l'effectif, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze ou, s'il s'agit d'une métropole, de vingt.

Le président a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la communauté disposait, à ce jour, de 10 vice-présidents. Constatant la vacance des postes de neuvième et dixième vice-président, il est procédé à leur élection.

¹ Préciser s'ils sont excusés.





1.1. Élection du neuvième vice-président

1.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 57
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)..... 16
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 11
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]..... 30
- f. Majorité absolue 16

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Catherine RABA	30	Trente
.....
.....
.....

1.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue.....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

1.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

1.1.4. Proclamation de l'élection du neuvième vice-président

Mme Catherine RABA a été proclamée neuvième vice-présidente et immédiatement installée.

1.2 Élection du dixième vice-président

1.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 57
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)..... 16
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 10
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]..... 31
- f. Majorité absolue 16

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Alain DUBOURDIEU	31	Trente et un
.....
.....
.....

1.2.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

1.2.3. Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

1.2.4. Proclamation de l'élection du dixième vice-président

M Alain DUBOURDIEU a été proclamé dixième vice-président et immédiatement installé.





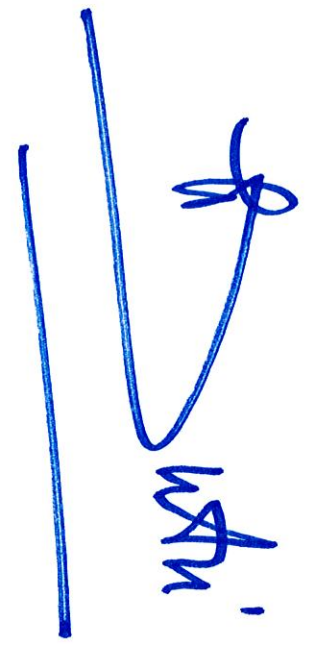
2. Observations et réclamations ²

..... /
..... /
..... /
..... /
..... /
..... /
..... /
..... /

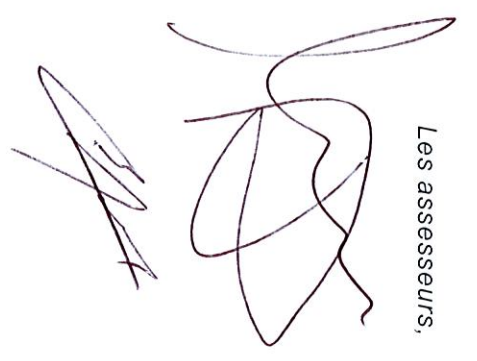
3. Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 10 MAI 2023, à 23 heures, 30 minutes, en double exemplaire ³ a été, après lecture, signé par le président (ou son remplaçant), les assessseurs et le secrétaire.

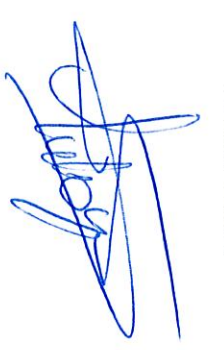
Le président (ou son remplaçant),



Les assessseurs,



Le secrétaire,



² Si les observations et réclamations sont trop longues pour être consignées dans cet espace, elles sont rédigées sur une feuille annexe, signée et paraphée par les membres du bureau, qui est jointe au procès-verbal. Mention de cette annexion est faite au bas du paragraphe « Observations et réclamations ».

³ Le premier exemplaire du procès-verbal est conservé au secrétariat de la communauté avec un exemplaire de la feuille de proclamation. Le second exemplaire doit être aussitôt transmis, avec toutes les autres pièces annexées, au représentant de l'État.